

Nous présentons les données statistiques concernant le chômage des personnes handicapées pour la période 1998 à 2001. Il s'agit ici d'une actualisation résumée des informations déjà parues dans le bulletin d'informations n° 200 de Janvier 2001.

Les données complètes et les données départementales actualisées ne sont pas présentées ici. On peut les trouver sur le site internet du CREAI (www.creaibourgogne.org) ou bien elles peuvent être demandées au CREAI.

Le chômage des travailleurs handicapés en Bourgogne

Evolution de fin 1997 à fin 2001 et spécificités

par **Richard PAVAUX**, conseiller technique du CREAI

Selon les statistiques de l'ANPE, la baisse du chômage apparue en Bourgogne à la fin de l'année 1997, suite au redémarrage de la croissance économique, a été continue jusqu'en 2000. Par contre, l'année 2001 se caractérise par une remontée générale du chômage correspondant à un ralentissement économique.

Le présent article a pour objet de faire, pour la période 1998-2001, un point précis sur l'évolution du chômage concernant les demandeurs d'emploi, reconnus travailleurs handicapés et classés « prioritaires » par l'ANPE.

Le bilan est effectué au niveau régional et dans les 4 départements. Les spécificités de ce public de demandeurs d'emploi et les disparités entre les départements sont ensuite repérées et analysées.

Le même bilan est également effectué pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, afin de vérifier si des similitudes ou des corrélations existent avec le public « prioritaire »

(voir les données complètes sur le site du CREAI : www.creaibourgogne.org)

Les informations de base ont été tirées des données brutes enregistrées chaque fin de mois par l'ANPE. Elles concernent (de Décembre 1997 à Décembre 2001) les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE et disponibles immédiatement selon les trois catégories suivantes¹ :

- cat. 1 : demandeurs d'emploi à la recherche d'un CDI à temps plein
- cat. 2 : demandeurs d'emploi à la recherche d'un CDI à temps partiel
- cat. 3 : demandeurs d'emploi à la recherche d'un CDD temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée.

De plus, pour les demandeurs d'emploi handicapés, les priorités retenues sont les suivantes :

- priorité 4 : handicapé cat. A
- priorité 5 : handicapé cat. B
- priorité 6 : handicapé cat. C
- priorité 8 : pension d'invalidité sécurité sociale
- priorité 9 : rente d'accident du travail (> 10 %).

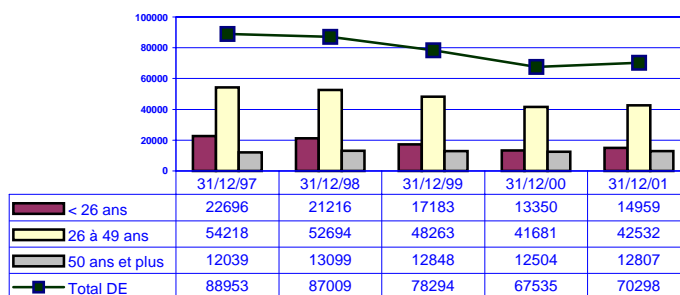
EVOLUTION DU CHOMAGE AU NIVEAU REGIONAL (de Décembre 1997 à Décembre 2001)

Constats pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (catégories 1 + 2 + 3) :

une baisse globale importante de 1997 à 2001 du nombre des demandeurs d'emplois

¹ D'une façon générale, en l'absence de précision, les informations données par l'ANPE et la DRTEFP sur le nombre des demandeurs d'emploi concernent toujours la catégorie 1.

Nombre des demandeurs d'emploi en Bourgogne selon l'âge
(catégories 1+2+3) - document CREAI - (source ANPE)



Une hausse de + 4,1 % apparaît en 2001 suite à une période de baisse. Néanmoins, la baisse moyenne du chômage pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, (- 21 %) depuis 1997, a profité largement aux jeunes de moins de 26 ans (- 34,1 %) et, dans une moindre mesure, aux personnes de 26 à 49 ans (-21,6 %).

Par contre, on constate une hausse du chômage de + 6,4 % chez les plus de 50 ans.

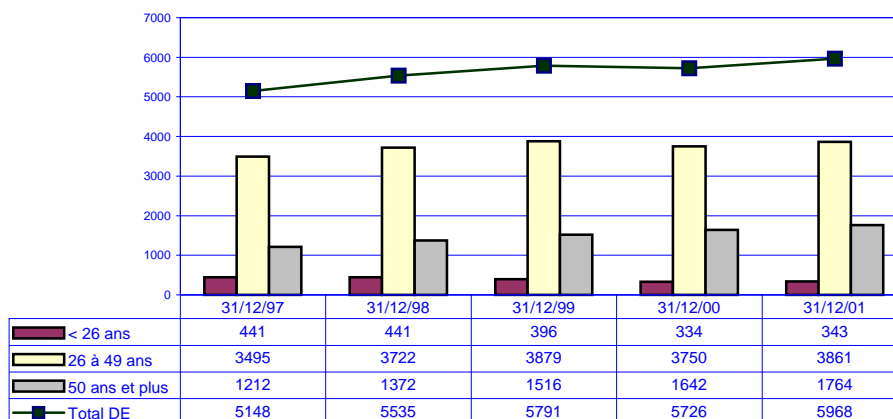
Sur la base d'une population active² de 708 174 personnes recensées en Bourgogne par l'INSEE en Mars 1999, le taux de chômage était donc de l'ordre de 9,9 % en 2001.

PARMI LES 70 000 DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA REGION BOURGOGNE, ENVIRON 6 000 SONT RECONNUS TRAVAILLEURS HANDICAPES.

Constats pour l'ensemble des demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés (catégories 1 + 2 + 3) :

une augmentation presque continue des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés de 1997 à 2000 (alors que pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, il y avait une baisse)

Nombre TH (DE) en Bourgogne selon l'âge (catégories 1+2+3)
document CREAI - (source ANPE)



La croissance de la demande d'emploi stoppée au cours de l'année 2000 a repris en 2001 et atteint en moyenne + 15,9 % depuis Décembre 1997. Elle est due à l'augmentation des demandeurs d'emploi de 26 à 49 ans (+ 10,5 %), et surtout à celle des plus de 50 ans (+ 45,5 %).

Seuls les jeunes de moins de 26 ans ont pu bénéficier de la reprise économique avec un effectif en diminution de - 22,2 %.

² Selon l'INSEE : les personnes ayant un emploi, les chômeurs et les militaires du contingent.

Les demandeurs d'emploi handicapés représentent maintenant 8,5 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Le chômage de longue durée (> 1 an) stabilisé depuis le début de l'année 2000 a diminué de 2 % en 2001 et ne concerne plus que 48,5 % de l'ensemble des inscrits au chômage (soit moins d'1 demandeur d'emploi sur 2). De même, il ne concerne plus que 26,8 % de l'effectif des jeunes de moins de 26 ans.

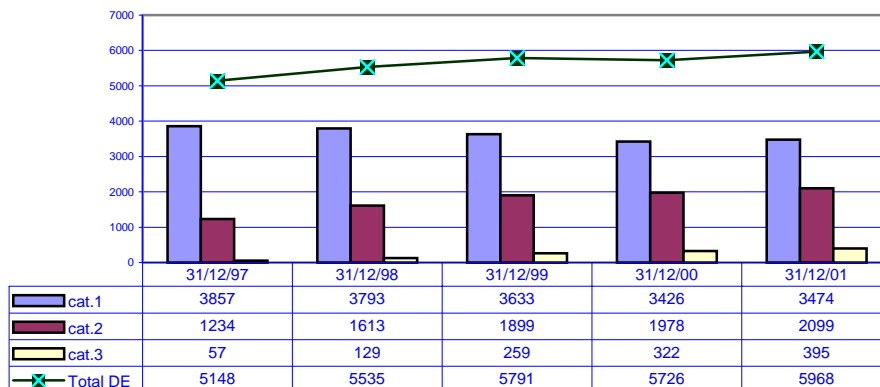
Le chômage de très longue durée (> 2 ans) ne concerne plus que 28,3 % des effectifs (soit légèrement plus d'1 demandeur d'emploi sur 4).

L'aggravation du chômage pour les femmes s'est poursuivie en 2001 (soit + 9,3 % par rapport à 2000) et depuis Décembre 1997 elle est beaucoup plus nette que pour les hommes (+ 39,3 % contre + 3 %). Ce qui fait que les femmes représentent désormais 42,7 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Les jeunes femmes de moins de 26 ans ont moins profité de la baisse du chômage que les jeunes hommes (- 11,9 % contre - 29,2 %), et elles représentent désormais 45,5 % de l'effectif des moins de 26 ans.

**Constats selon la catégorie 1, 2 ou 3 des demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés :
une augmentation importante des travailleurs handicapés demandeurs d'emploi à temps partiel**

Nombre TH (DE) en Bourgogne selon la catégorie 1,2 ou 3
document CREAI - (source ANPE)



Les effectifs en catégorie 1 ont, par contre, globalement diminué de – 10 % depuis Décembre 1997, avec selon l'âge les résultats suivants :

- ✓ - 31,7 % pour les moins de 26 ans
- ✓ - 12,1 % pour les 26 à 49 ans
- ✓ + 8,8 % pour les plus de 50 ans (augmentation de l'effectif).

Les effectifs en catégorie 2 et 3 ont augmenté de 93,2 %, et ceci a eu pour conséquence d'inverser la tendance à la baisse du chômage constatée en catégorie 1 pour les 26 à 49 ans et d'aggraver la hausse du chômage des plus de 50 ans.

La répartition de l'ensemble des demandeurs d'emploi devient donc la suivante :

- ✓ 58,2 % en catégorie 1
- ✓ 35,2 % en catégorie 2
- ✓ 6,6 % en catégorie 3

Spécificités de ce public de demandeurs d'emploi prioritaires reconnus travailleurs handicapés (au 31/12/2001) :

91,8 % des demandeurs d'emploi handicapés sont de nationalité française et 12,1 % sont bénéficiaires du RMI.

• Types de statuts

- ✓ 16,1 % ont une reconnaissance de travailleur handicapé, COTOREP catégorie A (handicap léger et provisoire)
- ✓ 52,6 % ont une reconnaissance COTOREP catégorie B (handicap modéré et durable)
- ✓ 24,1 % ont une reconnaissance COTOREP catégorie C (handicap grave et définitif)
- ✓ 7,2 % ont une pension d'invalidité sécurité sociale ou une rente d'accident du travail (> 10 %).

A noter que les catégories B et C sont majoritaires chez les jeunes de moins de 26 ans (cat. B : 39,3 % ; cat. C : 42,8 % ; cat. A : 16 %).

• Motifs d'inscription

- ✓ 2,2 % sont primo-demandeurs d'emploi (19,8 % chez les jeunes de moins de 26 ans)
- ✓ 28,8 % avaient un CDD (32,4 % chez les jeunes de moins de 26 ans)
- ✓ 25,3 % suite à un licenciement (6,1 % chez les jeunes de moins de 26 ans)
- ✓ 9,5 % suite à une démission ou une reprise d'activité (8,2 % chez les jeunes de moins de 26 ans)
- ✓ 34,2 % autres cas.

• Niveaux de formation des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés

Pour l'ensemble des demandeurs d'emploi en Bourgogne en 1999

- ✓ 38,4 % ont le niveau 6
- ✓ 8,0 % ont le niveau 5 bis
- ✓ 43,2 % ont le niveau 5 (CAP)
- ✓ 10,4 % ont le niveau 4 et plus.
- ✓ 31 % ont le niveau 6 et 5 bis
- ✓ 44 % ont le niveau 5 (CAP)
- ✓ 25 % ont le niveau 4 et plus

Le public de demandeurs d'emploi travailleurs handicapés est donc caractérisé par le fait que plus de la moitié ont un niveau égal ou supérieur au CAP avec, par contre, seulement 10 % ayant un niveau de formation 4 et plus, et 46,4 % ayant un niveau de formation inférieur au CAP.

Il en est de même pour les jeunes de moins de 26 ans, dont 58,8 % ont un niveau égal ou supérieur au CAP avec, par contre, seulement 12 % ayant un niveau de formation 4 et plus, et 41,2 % ayant un niveau de formation inférieur au CAP.

- Qualification

- ✓ 23 % relèvent de la catégorie manœuvre et ouvrier spécialisé (29,7 % chez les jeunes de – 26 ans)
- ✓ 15,8 % visent un métier d'ouvrier qualifié (niveau CAP) (9,2 % chez les jeunes de – 26 ans)
- ✓ 29,4 % visent un métier d'employé non qualifié (39,9 % chez les jeunes de – 26 ans)
- ✓ 27,5 % visent un métier d'employé qualifié (19,2 % chez les jeunes de – 26 ans)
- ✓ 4,3 % visent un métier de technicien, d'agent de maîtrise ou de cadre.
(2 % un métier de technicien chez les jeunes de – 26 ans)

TABLEAUX RECAPITULATIFS DE L'EVOLUTION DU CHOMAGE DES DEMANDEURS D'EMPLOI RECONNUS TRAVAILLEURS HANDICAPES (DE DECEMBRE 1997 A DECEMBRE 2001)

Ecarts extrêmes observés sur les 4 départements (catégories 1 + 2 + 3)

Catégories 1 + 2 + 3 Type de demandeurs d'emploi	Situation observée la plus favorable		Situation observée la moins favorable	
	%	Département	%	Département
Hommes et femmes	+ 7,7 %	Yonne	+ 24,3 %	Côte d'Or
Hommes	- 0,1 %	Yonne	+ 10,3 %	Côte d'Or
Femmes	+ 22,8 %	Yonne	+ 53,5 %	Nièvre
Hommes et femmes - 26 ans	- 40,7 %	Saône et Loire	+ 11,3 %	Nièvre
Hommes - 26 ans	- 50,8 %	Saône et Loire	+ 11,4 %	Nièvre
Femmes - 26 ans	- 26,3 %	Yonne	+ 24,2 %	Côte d'Or
Hommes et femmes 26 à 49 ans	+ 3,5 %	Yonne	+ 17,3 %	Nièvre
Hommes 26 à 49 ans	- 4,5 %	Yonne	+ 7,8 %	Côte d'Or
Femmes 26 à 49 ans	+ 18,0 %	Yonne	+ 53,8 %	Nièvre
Hommes et femmes 50 ans et plus	+ 30,4 %	Nièvre	+ 53,2 %	Saône et Loire
Hommes 50 ans et plus	+ 14,4 %	Nièvre	+ 33,8 %	Saône et Loire
Femmes 50 ans et plus	+ 64,6 %	Nièvre	+ 137,8 %	Côte d'Or

Ecarts extrêmes observés sur les 4 départements (catégorie 1)

Catégorie 1 Type de demandeurs d'emploi	Situation observée la plus favorable		Situation observée la moins favorable	
	%	Département	%	Département
Hommes et femmes	- 18,5 %	Yonne	+ 4,1 %	Nièvre
Hommes	- 25 %	Yonne	- 6,5 %	Nièvre
Femmes	- 0,5 %	Yonne/Côte d'Or	+ 32,9 %	Nièvre
Hommes et femmes - 26 ans	- 45,7 %	Saône et Loire	+ 10,9 %	Nièvre
Hommes - 26 ans	- 56 %	Saône et Loire	+ 12,9 %	Nièvre
Femmes - 26 ans	- 31,2 %	Yonne	+ 6,7 %	Nièvre
Hommes et femmes 26 à 49 ans	- 19 %	Yonne	+ 16,4 %	Nièvre
Hommes 26 à 49 ans	- 25,7 %	Yonne	- 10,7 %	Nièvre
Femmes 26 à 49 ans	- 14 %	Côte d'Or	+ 28,4 %	Nièvre
Hommes et femmes 50 ans et plus	- 5,6 %	Yonne	+ 24,6 %	Saône et Loire
Hommes 50 ans et plus	- 14,3 %	Yonne	+ 10,8 %	Saône et Loire
Femmes 50 ans et plus	+ 11,5 %	Yonne	+ 72,2 %	Saône et Loire